



Aller vivre en france, depuis l'espagne et nationalité uruguayenn

Par **julie marlo**, le **12/11/2008** à **17:41**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir des informations relative à ma situation:

Je suis française et vis actuellement en Espagne. Je me suis mariée il y a 7 mois et mon mari est de nationalité uruguayenne. Nous vivons ensemble depuis plus de 2 ans, pour le prouver nous avons les certificats d'"empadronamiento" de la mairie de notre lieu de résidence. Grâce à notre union, mon mari devrait voir sa situation se légaliser d'ici peu en Espagne (un mois ou deux).

Nous avons comme projet à court terme d'aller vivre en France. Pour la réalisation de ce projet mon mari doit demander un visa spécifique à l'ambassade de France.

Une fois que nous aurons ce visa, nous devons commencer les démarches à la préfecture en France.

Quelle type de carte devons nous demander?

Quels sont les documents que nous devons fournir pour ce dossier?

Combien de temps cela peut-il durer avant que nous ayons une réponse?

D'autre part, nous souhaitons faire un voyage de trois en Uruguay dès que la situation de mon mari sera légalisée en Espagne.

Est-il préférable de commencer les démarches pour notre installation en France avant de partir en voyage ou au retour?

Je vous remercie de vos réponses.